



MINISTÈRE  
DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# ÉCOLE DU PERSONNEL PARAMÉDICAL DES ARMÉES



## LIVRET D'ACCUEIL 2023



# LE MOT DU COMMANDANT DE L'ÉCOLE

Bienvenue à l'École du personnel paramédical des armées !

Élèves et stagiaires infirmiers de la promotion 2023-2026, vous avez déjà franchi une étape en réussissant un concours très sélectif. Soyez-en fiers !

Vous n'êtes qu'au début d'un parcours long qui vise l'excellence. Vous avez fait le choix d'un métier noble et particulièrement exigeant en vous engageant au service de la France.

Vous intégrez aujourd'hui l'École du personnel paramédical des armées (EPPA).

Cette École, digne héritière des centres d'instruction et autres écoles de formation d'infirmiers et d'aides-soignants militaires des forces armées (FA) et du Service de santé des armées (SSA), est à présent votre école. Vous devenez ses ambassadeurs. Soyez exemplaires, dévoués et dignes de nos frères d'armes qui ont œuvré au service de la France, parfois au sacrifice de leur vie.

Pour son haut niveau de formation, son professionnalisme, le sens du devoir de ses personnels, son engagement au service des Forces armées, sa pleine contribution à la réussite des missions opérationnelles, notre École a été citée, en 2011, à l'ordre de l'armée. Son drapeau est décoré de la croix de la valeur militaire avec palme de bronze. Faites-lui honneur et portez haut ses valeurs.



Notre objectif commun est votre réussite tant dans votre formation technique que militaire pour que demain vous exerciez votre métier conformément au code du soignant des armées.

Votre formation académique se déroulera au sein des instituts de formation civils, partenaires du SSA, implantés à proximité des Écoles militaires de santé de Lyon-Bron (EMSLB). Vous y apprendrez les fondements de votre métier et particulièrement les valeurs du prendre soins et la responsabilité professionnelle.

Votre encadrement au sein de l'EPPA, les cadres des EMSLB et leurs partenaires d'autres organismes militaires, vous accompagneront dans la construction de votre identité militaire et vous prépareront à l'exercice spécifique de soignant des armées, dévoué à votre mission, en tout temps, en tous lieux et en toutes circonstances.

La devise de notre École est « USQUE AD SUMMUM » (jusqu'au sommet). Pour vous élever vers l'excellence, vous devrez faire preuve d'ardeur au travail, de courage, de persévérance, de rigueur et de résilience. Vous devrez cultiver l'entraide et la prospérité mutuelle.

Directeur des soins Italiano Arcaras Thierry  
Commandant de l'École du personnel paramédical des armées

# LE MOT DU PRÉSIDENT DES PERSONNELS NON-OFFICIERS

L'École du personnel paramédical des armées est heureuse de vous accueillir au sein des Écoles militaires de santé de Lyon-Bron, établissement unique du ministère des armées où est formé le futur personnel médical, paramédical et péri médical.

J'ai été élu parmi mes pairs en tant que représentant de catégorie pour les sous-officiers et les militaires du rang. Interlocuteur privilégié du commandant des écoles, je serai à vos côtés afin de vous conseiller, vous aider, vous soutenir dans les différents moments particuliers de la vie professionnelle ou familiale.

Vous avez fait le choix d'intégrés l'EPPA, soyez fiers de votre choix qui s'inscrit dans une volonté d'apprendre. Pendant trois ans, vous allez devoir faire des sacrifices pour allier les temps de formation universitaire et militaire. L'ensemble du personnel des EMSLB mettra tout en œuvre pour que vous soyez intégrés rapidement dans cette belle garnison, renommée pour sa gastronomie et la proximité des Alpes.

Je vous souhaite la bienvenue dans cette école, où votre tâche sera d'acquérir les compétences techniques indispensables pour continuer à porter le métier d'infirmier militaire au niveau d'excellence et de faire rayonner le Service de santé des armées au sein des différentes armées.

Votre quotidien pourra vous sembler parfois difficile mais vous pourrez compter sur le soutien de vos camarades déjà présents au moment de votre arrivée et profiter de l'ensemble des activités permettant d'avoir des moments de détente et générer de la cohésion.

Président du personnel non officier  
des Écoles militaires de santé de Lyon-Bron

« Il y a plus de courage que de talent dans la plupart des réussites »



# LE MOT DES ÉLÈVES DE LA 2<sup>ÈME</sup> COMPAGNIE

Chers camarades,

La Deuxième Compagnie vous souhaite la bienvenue au sein de la belle École qu'est l'EPPA.

Nous tenons tout d'abord à vous féliciter pour votre réussite au concours. Votre rigueur et votre ténacité se révéleront être de bons atouts dans la poursuite de votre formation ainsi que dans la profession que vous exercerez.

Vous avez choisi un métier liant les armes et le soin, et à tous égards le service et le dépassement de soi. Un engagement lourd de sens auquel vous serez préparés durant ces trois années au contact de futurs camarades infirmiers, médecins ou pharmaciens.

Vous débutez cette première année avec votre Formation Militaire Initiale qui vous apportera les savoirs élémentaires à tout militaire pour évoluer dans l'Institution. Notre Promotion sera présente pour vous accueillir et vous présenter les activités de cohésion, de tradition et les différents projets qui rythment la vie de l'École.

Vous commencerez ensuite votre cursus universitaire au sein des Instituts de Formation en Soins Infirmiers partenaires.

Notre première année nous a prouvé à quel point il était important d'être fiers de faire partie de l'EPPA, mais plus encore de se surpasser chaque jour tant dans les études que le sport ou les nouveaux projets mis en place, pour rendre l'École, et plus tard les forces armées fières de notre engagement.

Soyez donc prêts à faire preuve de fraternité dans l'effort et d'excellence dans le travail : vous forgez vos futures carrières et serez un exemple pour les prochaines promotions.

# HISTORIQUE

## L'ÉCOLE DU PERSONNEL PARAMÉDICAL DES ARMÉES (EPPA)

L'EPPA a été créée le 1<sup>er</sup> juillet 1990 à Toulon. Elle est l'héritière des centres d'instruction et autres écoles de formation d'infirmiers militaires des forces armées (FA) et du Service de santé des armées (SSA), qui y ont été transférés à cette date.

L'insigne de l'École et la création de sa devise, « USQUE AD SUMMUM », datent de 1991. La remise du drapeau a eu lieu sur le site de la caserne Grignan à Toulon, par Monsieur JOXE, alors ministre de la Défense, le 28 avril 1992.



À compter de cette date, l'État-major des armées confie la gestion de l'École à la Direction centrale du Service de santé des armées (DCSSA). Il s'agit d'une école interarmées.

**En 1993**, pour se mettre en conformité avec les textes de santé publique et le nouveau programme des études conduisant au diplôme d'État d'infirmier (DEI), l'École élabore un référentiel de formation de 24 mois conduisant à l'obtention du diplôme d'infirmier des armées, homologué par la santé publique comme un titre d'infirmier autorisé polyvalent (IAP).

**En janvier 1998**, la promotion devant intégrer le Centre de préparation au diplôme d'État d'infirmier (CPDEI) en septembre de la même année est incorporée dans les différentes écoles militaires de formation initiale des FA. Le nouveau cursus, conformément aux évolutions de la formation conduisant à l'obtention du diplôme d'État d'infirmier est de 39 mois.

**En 2009**, le changement de référentiel de formation en soins infirmiers ramène le temps de formation à 36 mois. Il permet la délivrance, conjointement au diplôme d'État, du grade de licence dès 2012. L'EPPA réajuste donc son projet pédagogique, comme tous les instituts de formation civils, pour se mettre en conformité avec les textes réglementaires.

**Le 01 septembre 2009**, l'EPPA accueille également sur son site le Centre de formation des aides-soignants militaires (CFASM) transféré de Bordeaux.

**Le 21 novembre 2011**, l'École est citée à l'ordre de l'armée avec attribution de la croix de la valeur militaire avec palme de bronze. Son drapeau en est décoré le 14 janvier 2012.

L'EPPA a fêté ses 25 ans en 2015.

**Dès 2016**, conformément à un des axes majeurs de la politique de formation du « modèle SSA 2020 », une antenne de l'EPPA Toulon est créée dans l'enceinte de l'École de santé des armées (ESA) à Bron à proximité de Lyon. L'objectif est de réunir sur un même site les écoles de formation initiale des praticiens et paramédicaux.

Ainsi, à partir de septembre 2016 :

- à Toulon, les formations entreprises au profit des promotions 2013-2016, 2014-2017 et 2015-2018 se poursuivent au sein de l'EPPA jusqu'à la diplomation des élèves ;
- les nouvelles promotions sont incorporées sur Bron et non plus sur Toulon ;
  - 1<sup>er</sup> mars 2016 : création de l'antenne EPPA - Bron ;
  - août 2016 : incorporation de la 1<sup>ère</sup> promotion d'infirmiers (82 élèves). La formation est alors externalisée. Trois instituts de formation en soins infirmiers sont choisis pour leur excellence (Le Vinatier, Rockefeller, Esquirol) ;
  - août 2017 : incorporation de la 2<sup>ème</sup> promotion d'infirmiers et 1<sup>ère</sup> promotion d'aides-soignants. Comme pour les infirmiers, la formation des aides-soignants est externalisée. Deux instituts de formation d'aides-soignants sont choisis pour leur excellence (Rockefeller, Esquirol) ;
  - août 2018 : incorporation de la 3<sup>ème</sup> promotion d'infirmiers et 2<sup>ème</sup> promotion d'aides-soignants.

**Le 01 septembre 2018**, les écoles militaires de santé de Lyon-Bron (EMSLB) sont créées et réunissent sur un même site l'ESA et l'EPPA.

## Les missions des EMSLB sont :

- l'accompagnement de la formation universitaire :
  - des élèves praticiens poursuivant leurs études au sein des facultés de médecine et de pharmacie ;
  - des élèves et stagiaires paramédicaux inscrits dans les instituts de formation en soins infirmiers ou d'aides-soignants ;
- la formation militaire et médico-opérationnelle.

**Le 22 novembre 2018** a lieu la cérémonie de fermeture de l'EPPA à Toulon.

## L'insigne de l'École :

Ecu français de gueules (amarante), à une ancre et une épée posées en sautoir, brochées d'un vol d'or chargé d'un faisceau de verges du même, surmonté d'un miroir d'argent à une bisse d'or se mirant, chargé en pointe d'une grenade d'argent et sommé d'un listel de gueules (amarante) au signe en capital d'or « EPPA ».

L'insigne rappelle :

- l'appartenance au service de santé par la couleur amarante, couleur du service ;
- les trois branches de l'art de guérir, la médecine, la chirurgie et la pharmacie, représentées par un faisceau de trois verges ;
- l'art médical symbolisé par le serpent d'Épidaure enroulé autour du bâton d'Esculape et regardant dans le miroir de la prudence ;
- le caractère interarmées de l'École par les symboles de l'armée de terre, de la marine nationale, de l'armée de l'air et de la gendarmerie.



## LE CENTRE DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS MILITAIRES (CFASM)

**Le CFASM est créé en mai 1984.** Il est alors implanté jusqu'au 31 août 2009 sur l'îlot de l'Hôpital d'instruction des armées (HIA) Robert PICQUE à Villenave d'Ornon, situé dans la banlieue immédiate de Bordeaux (33).

Il occupe les locaux du Centre d'instruction des infirmières militaires (CIIM) créée en 1965 par le Service de santé des armées (SSA) et mis en sommeil en 1984.

Le CIIM formait au brevet supérieur d'infirmières militaires, puis à partir de 1972, des infirmières diplômées d'État jusqu'en juin 1984.

Le CFASM porte le nom d'Emilienne Robinet attribué à l'époque au CIIM.

Emilienne Robinet était une infirmière, aide anesthésiste, engagée en 1943, pour la durée de la guerre de 1939-1945. Volontaire pour servir dans le corps expéditionnaire français d'Extrême Orient, elle décède en 1953 des suites d'une blessure par balle au cours d'une permission en voulant aider ses collègues de travail.

Le CFASM a été créé pour former des jeunes filles servant sous le statut de Volontaires militaires féminines du SSA (VMFSSA), âgées de 18 à 29 ans provenant de toutes les régions de France et des DOM-TOM. Celles-ci, volontaires pour 24 mois, recevaient la formation d'aide-soignante au cours de la 1<sup>ère</sup> année puis étaient affectées par ordre de mérite dans un hôpital des armées jusqu'à la fin de leur contrat. Certaines s'engageaient à l'issue et intégraient le statut de Militaire infirmier et technicien des hôpitaux des armées (MITHA).

**Depuis février 1996**, le CFASM accueille des Engagés volontaires de l'armée de terre (EVAT) et des stagiaires de la Légion étrangère.

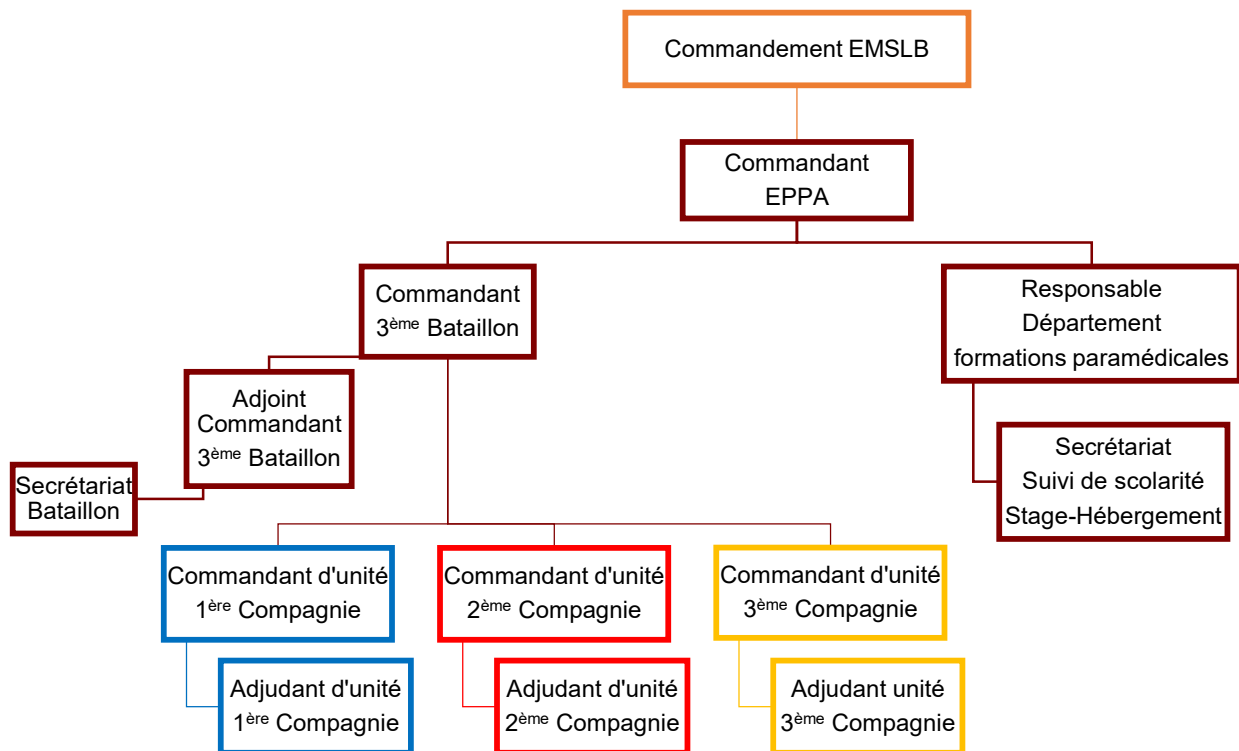
**En septembre 2009**, le CFASM est transféré de Bordeaux à l'EPPA-Toulon.

**En 2017**, il rejoint l'EPPA-Bron.





# ORGANIGRAMME DE L'EPPA



# SOIGNANT DES ARMÉES

- 1 Soignant des armées, je **m'engage** à servir la France.
- 2 **Dévoué**, je porte secours à chaque individu, en tout temps, en tous lieux et en toutes circonstances.
- 3 **Disponible et réactif**, j'agis dans le but de soutenir les forces armées.
- 4 Membre de la communauté des soignants, **l'humanité et l'esprit d'équipe** m'animent au quotidien.
- 5 Impliqué dans ma mission, je recherche toujours **l'excellence**.
- 6 **Fier** de mon appartenance au Service de santé des armées, je représente l'institution et transmets ses valeurs.
- 7 Formé et préparé à toute situation, je fais preuve de **résilience** dans l'exercice de mon métier.
- 8 Soignant des armées, **l'identité militaire** fait partie de mon ADN.

# VOTRE TROUSSEAU PERSONNEL

Pour votre arrivée à l'EPPA vous devez impérativement vous munir :

- **de certains effets personnels :**
  - 1 maillot de bain de couleur marine ou noir (une pièce obligatoire pour les filles, slip de bain ou boxer pour les hommes / Pas de bermuda ou short) ;
  - 1 bonnet de bain ;
  - 1 paire de lunettes de piscine ;
  - 1 cycliste (2 pour le personnel féminin) et 2 shorts type running de couleur noir (type course à pied, non fendu sur le côté, pas de bermuda) ;
  - 1 paire de chaussures de sport adaptées à la course à pied ;
  - 3 paires de chaussettes de sport de couleur blanche ;
  - 5 paires de chaussettes de randonnées (de couleur foncée) ;
  - tongs / claquettes ;
  - des vêtements civils corrects pour les sorties autorisées ;
  - des sous-vêtements de rechange en quantité suffisante ;
  
- **du package complet pour les militaires.** Il n'y a pas de foyer sur les écoles ;
  
- **de fournitures de bureautique :**
  - 1 ordinateur portable ;
  - 1 clé USB de 16 GB au minimum ou un disque dur externe ;
  - carnet de poche ( 9 x 14 cm) ;
  - 2 cahiers pour prise de notes ou classeur avec feuilles simples ;
  - 1 règle double décimètre ;
  - stylos (dont noir), marqueurs noirs et surligneurs ;
  - crayons à papier ;
  
- **de produits et matériels pratiques :**
  - 1 nécessaire de toilette permettant d'être autonome pour 1 mois (savon et/ou gel douche, shampoing, brosse à dents, dentifrice, coton tige, pince à épiler, coupe ongle, etc.), serviettes de toilette et dispositifs de protection hygiénique pour le personnel féminin, nécessaire de rasage pour le personnel masculin ;
  - pour le personnel féminin : filets noirs, élastiques à cheveux, chouchou noir et épingles, laque pour les chignons ;
  - lingettes ;
  - 1 petite trousse de soins (pansements simples, pansements double-peau, pansements ampoules, désinfectant, petites compresses stériles, talc, crème pied pour éviter les ampoules, anti moustiques, ciseaux, ...) ;
  - crème de protection solaire (indice minimal 30) ;
  - gel hydro-alcoolique ;
  - lessive machine, à main, savon de Marseille ;
  - fer à repasser ;
  - 1 petit nécessaire à couture (fil noir, fil kaki, fil bleu marine, aiguilles, ...) ;
  - 10 cintres ;
  - 3 cadenas (1 de petite taille et 2 moyen), si possible avec code ;
  - ficelle type cordura de petit diamètre (10 m) ;
  - 1 rouleau de chatterton noir ;
  - 1 couteau de poche pliant ;
  - 1 tapis de sol de couleur foncée (camping, pliable 190 cm x 57 cm x 2 cm) ;

- 4 tendeurs (de couleur noire ou kaki) ;
- piles (LR03 et LR06) selon vos besoins ;
- 1 multiprises avec interrupteur (norme CE) ;
- 1 réveil (de petite taille et fonctionnant à pile pour pouvoir être transporté facilement) ;
- nécessaire à chaussures ;

- **de produits et matériels conseillés par les élèves de la promotion 2022-2025 :**

- 4 tee-shirts kaki en coton (rayon chasse des magasins spécialisés par exemple) ;
- bonnet et tour de coup unis noirs pour les bivouacs et sport en hivers ;
- sachets zip de congélation (moyen et grand formats) ;
- kit de nettoyage pour l'armement : coton tige, cure-dent, chiffon et une vieille brosse à dent ;
- 1 montre de sport noire, étanche ;
- 1 batterie externe rechargeable sur secteur et/ou solaire ;
- Pince multifonctions (pouvant remplacer le couteau de poche) ;
- Cartable ou sac à dos de couleur noire pour l'IFSI ;

- **de moyens de paiement :**

- Espèces, carte bleue, chéquier



## ITINERAIRE D'ACCÈS

**Adresse** des EMSLB : 331 avenue du Général de Gaulle – 69500 BRON

**Accès en transport en commun :**

- Tramway T2 / Arrêt « Les Alizés »
- Tramway T5 / Arrêt « Les Alizés »
- Bus 26 / Arrêt « École de santé »

